NARSE DE LASCOLS : LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA SURFACE EN EAU ONT DÉBUTÉ

[vc_row][vc_column][vc_column_text]

Dans le cadre d’un contrat Natura 2000, Saint-Flour Communauté procède à la restauration de la surface en eau libre de la narse de Lascols sur les communes de Paulhac et Cussac. Explications.

[/vc_column_text][/vc_column][/vc_row][vc_row][vc_column][vc_column_text]D’une surface d'environ 105 hectares, la narse de Lascols est l’une des dernières grandes zones humides de la Planèze de Saint-Flour. Perchée à une altitude moyenne de 1 020 m et à cheval sur les communes de Cussac (majoritairement) et de Paulhac, ce marais pâturé porte le nom du hameau situé à sa proximité. Depuis plusieurs années, une diminution de la quantité d’eau dans la narse a été constatée. L’eutrophisation conduit à la fermeture progressive du site par colonisation de certains végétaux. Bien que ce phénomène d’atterrissement corresponde à la dynamique naturelle d’une zone humide, il a été constaté ces dernières années une accélération en lien avec des apports liés à l’activité humaine environnante. Par exemple, le développement de la Massette à large feuille (Typha latifolia) a été multiplié par 10 en termes de surface en une dizaine d'années. Ceci génère une accumulation de matière organique responsable de l’accélération du phénomène de comblement de la narse. Actuellement, la zone d’eau libre se limite à 760 m², alors qu’elle atteignait près de 8 500 m² il y a trente ans.[/vc_column_text][/vc_column][/vc_row][vc_row][vc_column][vc_column_text]

Revenir à l’état de 1987

[/vc_column_text][/vc_column][/vc_row][vc_row][vc_column width="1/4"][vc_single_image image="3787" img_size="full"][/vc_column][vc_column width="1/4"][vc_single_image image="3788" img_size="full"][/vc_column][vc_column width="1/4"][vc_single_image image="3789" img_size="full"][/vc_column][vc_column width="1/4"][vc_single_image image="3790" img_size="full"][/vc_column][/vc_row][vc_row][vc_column][vc_column_text]Pour pallier ce phénomène, Saint-Flour Communauté, structure porteuse et animatrice des sites Natura 2000 de la Planèze de Saint-Flour, a engagé un contrat Natura 2000 de restauration de la surface d'eau libre. L’objectif principal est de réaliser un décapage mécanique en périphérie sur 7 166 m² et une profondeur de 30 à 40 centimètres pour retrouver la surface de 1987 et donc minimiser l’impact des apports excessifs de nutriment dans la narse. Cela favorisera par ailleurs l’accueil d’espèces animales et végétales d’intérêt communautaire. Ces travaux ont débuté le 10 septembre, pour une durée d'un mois. L'entreprise Guichard TP et Environnement se charge de l’extraction et de l’évacuation des matériaux. Ceux-ci seront ensuite valorisés en compost par la société Ponty Compost Environnement et la CUMA Mai d’Or, avec apport de fumier pour les agriculteurs riverains. Le laboratoire Eurofins assure l’analyse des boues. En complément, et pour la troisième année consécutive, les élèves du lycée d'enseignement professionnel agricole de Volzac procéderont à un arrachage manuel expérimental d’une partie de la typhaie et à l’annélation (action d'inciser l'écorce d'un arbre sur toute sa circonférence pour l’éliminer ou l’affaiblir sans avoir à le couper) des saules. Le principe est de contenir le développement végétatif excessif sur la narse. Ils interviendront à 6 reprises durant l'automne. Parallèlement, les habitants des villages environnants se sont équipés de systèmes d’assainissement non collectif avec le soutien de la communauté de communes afin de limiter l’impact des rejets sur le milieu naturel. L’objectif, à terme, est d’assurer le maintien d’une diversité d’habitats naturels favorables aux espèces d’intérêt patrimonial et à la biodiversité par la mise en place de mesures de gestion durables de cette zone humide.[/vc_column_text][/vc_column][/vc_row]